

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU**  
**CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2006 À 20 HEURES 30**

**L'An Deux Mille Six, le 19 décembre 2006**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 19 décembre 2006 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Claude JULIEN

**Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE (avec procuration de Geneviève PARMENTIER), Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Laure SUDRE (avec procuration de Dominique BILLET), Jean SICARD, Louis BARRET, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY, Marcel COULIOU, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU, Michel ALBINET

**Membres suppléants votants :** Mesdames, Messieurs André BAUP, Josian VAYRE, Gérard FABRE, Claude RAMON, Pierre CRESPO

**Membres suppléants présents non votants :** Mesdames, Messieurs Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Patrice MANGIONE, Christiane SÉGURA

**Membres représentés :** Madame Geneviève PARMENTIER, Monsieur Dominique BILLET

**Membres excusés :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Christian BONZI, Max AMIEL, Michel ANDRAL, Thierry ASTOULS, Jean-Marie GARCIA, Michel MALATERRE-FOURÈS, Michel DELPOUX

**Membres suppléants :** Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Barbara DESVALS-BARBÉY, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, Josette BÈS, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Jacques HUC, Christian MALGOUYRES, Doris HUCHEDÉ, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Gérard SOULOMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Marcel CASSAGNES, Éliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Philippe ROQUES

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 39**

**Votants (titulaires, suppléants votants, représentés) : 37**

**N° 5 - 133 / 2006 : PARTICIPATION DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS AUX  
FRAIS D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION - ANNEE 2006**

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Transports urbains

**Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,**

Au sein de la Communauté d'agglomération, l'activité Transports urbains est assurée par les services propres à Albibus et bénéficie du support logistique des services de l'administration générale de la collectivité.

Dans un souci constant de transparence et afin de calculer au plus juste le coût de ce service industriel et commercial, il convient de facturer au budget annexe Transports urbains les frais supportés par le budget général de la Communauté d'agglomération pour son bon fonctionnement.

Vous avez adopté, lors de notre séance du 7 décembre 2004, la méthode de calcul portant sur les frais de personnel et les charges à caractère général de l'administration générale. Aux frais d'administration générale, il convient de déduire la part correspondant à l'organisation de la messagerie interne et supportée par le budget annexe Transports urbains.

Au vu du compte administratif 2005, je vous propose de fixer le montant de la participation du budget annexe Transports urbains au budget général de la Communauté d'agglomération comme suit :

Frais de personnel d'administration générale :	54 652,35 €
Frais d'administration générale :	10 052,04 €
Messagerie interne :	- 29 514,26 €
<b>TOTAL :</b>	<b>35 190,13 €</b>

**Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,**

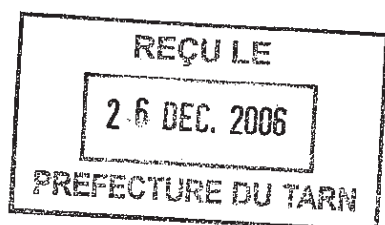
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↪ **DÉCIDE** de fixer le montant de la participation du budget annexe Transports Urbains au budget général de la Communauté d'agglomération, pour 2006, à 35 190,13 €.

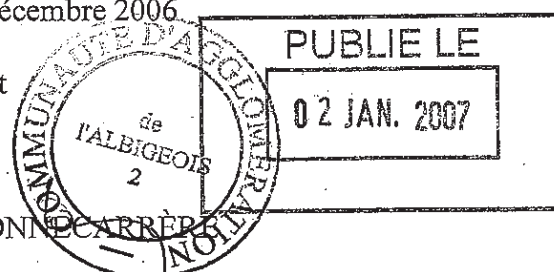
↪ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe Transports urbains de l'exercice en cours.



Pour extrait conforme,  
Fait le 19 Décembre 2006

Le Président

Philippe BONNOCARRÈRE



Transports urbains

Frais de personnel d'administration générale

	Agents		Réal 2005	
	Nbre	Détail	%	Montant retenu
Direction générale	1	DGS	5	4 554,29 €
	1	Agent	5	1 240,07 €
Affaires juridiques et administration générale	2	Responsable	10	2 831,67 €
		Agent	15	4 623,28 €
Communication	1		5	1 931,08 €
Ressources humaines*	1	ACMO	20	6 300,00 €
	1	Agent	5	553,30 €
Finances et budget	4	Responsable	5	3 582,12 €
		Responsable	15	6 771,61 €
		Agent	35	10 697,93 €
		Agent	35	11 567,02 €
<b>TOTAL</b>				<b>54 652,35 €</b>

\* : hors personnel transféré

## COMPTE ADMINISTRATIF 2005

### Fonction 020

Chapitre 011 : Charges à caractère général	Réalisé
Art. 60631 - Fournitures d'entretien	781,10 €
Art. 60632 - Fournitures de petit équipement	165,92 €
Art. 6064 - Fournitures administratives	18 704,39 €
Art. 6068 - Autres matières et fournitures	4 415,42 €
Art. 6135 - Locations mobilières	2 973,63 €
Art. 61558 - Entretien mobilier	70,98 €
Art. 6156 - Maintenance	30 069,69 €
Art. 616 - Primes d'assurances	7 625,32 €
Art. 6182 - Documentation générale et technique	4 620,03 €
Art. 6184 - Versement à des organismes de formation	1 258,60 €
Art. 6225 - Indemnités au comptable et régisseur	656,65 €
Art. 6236 - Catalogues et imprimés	3 589,46 €
Art. 6261 - Frais d'affranchissement	15 504,11 €
Art. 6262 - Frais de télécommunications	15 844,04 €
Art. 6283 - Nettoyage des locaux	9 960,06 €
<b>TOTAL</b>	<b>116 239,40 €</b>

A	Personnel du siège administratif (en équivalent temps plein)	17,23
B	Part de temps de travail affectée au service Transports urbains (en équivalent temps plein)	1,49
	Poucentage B/A	8,65%

Participation du Budget annexe Transports urbains au budget général :

116 239,40 € X 8,58 % =

**10 052,04 €**